



Contrat cdd et abandon de poste

Par **christ484**, le **06/04/2010** à **13:29**

Bonjour,

j'aurai besoin d'aide et de conseil,voila j'ai signer un cdi le 18novembre 2008 pour une société d'aide a domicile le contrat etait de 8h par mois et quand vs signer ils vs promettent mini 20h à 30h/semaine au debut c se que je fesai, en mai dernier donc ça va faire 1ans j'ai ete hospitaliser et quand j'ai voulu reprendre ils m'avai remplacer et j'ai perdu toute mes heures je suis passer a 8h par mois! ce qui me fesai 40euros de salaire!! donc j'ai degocier un licenciment qui a etait refuser alors j'ai fait un abandon de poste qui dure depuis 1ans! mais entre tant j'ai travailler fait des remplacement pendant 4mois a temp plein le contrat c terminer.Comment faire pour les assedic?? merci d'avance